

Réf: Dossier N° 084658

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DIVINE ESPERANCE SERVICES »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 8 ème tranche, Lot 57, Ilot  
574

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE ESPERANCE SERVICES »

Objet : Distribution et vente de produits pétroliers, vente de matériaux de construction, divers et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré 8 ème tranche, Lot 57, Ilot  
574

Dirigeant(s) : Mlle YAO ADJOUA CATHERINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01128 du 10/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09707/GTCA/RC/2022 du 10/03/2022

